

Documents Avortement



le sujet en 2022.

Reste qu'aujourd'hui, le projet est toujours au stade de... projet. Des négociations peuvent avoir lieu jusqu'à la fin du mois de juin et la décision finale des neuf juges de la Cour suprême est attendue au début du mois de juillet. Mais l'équilibre politique des magistrats à la Cour suprême inquiète à raison les partisans au droit à l'avortement qui ne se font plus guère d'illusions : seuls les trois juges « libéraux », à savoir Stephen Breyer, Sonia Sotomayor et Elena Kagan, sont clairement opposés à toute révision de l'arrêt. Seule la position du président de la Cour, le conservateur plutôt modéré John Roberts, est pour l'heure floue. Mais même si ce dernier choisissait de se ranger à l'opinion de ses collègues libéraux, l'opinion majoritaire, représentée par cinq juges conservateurs, dont trois placés par l'ancien président Donald Trump, ne serait pas renversée.

Pressions sur les midterms

Mardi, le président démocrate Joe Biden a appelé les Américains à voter aux législatives de l'automne – les fameux « midterms » – pour défendre le droit « fondamental » à l'avortement, si celui-ci devait être remis en cause par la Cour suprême américaine : « Ce sera aux élus de notre nation, à tous les niveaux, de protéger le droit des femmes à choisir. Et il appartiendra aux électeurs de choisir des candidats favorables » au droit à l'avortement en novembre. En s'assurant une majorité de sénateurs démocrates à la Chambre des représentants, Biden promet d'adopter une législation coulant dans le marbre la jurisprudence existante. Beaucoup de pression sur ces midterms que les Démocrates redoutent pourtant sévèrement. Car, pour l'heure, le parti se dirige plutôt vers une cuisante défaite.

Sarah Weddington, héroïne de « Roe vs Wade » inquiète pour l'avenir du droit à l'avortement



Sarah Weddington vers 1990.

© PHOTO NEWS.

Sarah Weddington ne cachait pas son pessimisme, lors d'une interview avec *Le Soir* en 2016. L'avocate texane, près d'un demi-siècle plus tôt, était la jeune et idéaliste femme qui avait prononcé un plaidoyer convaincant devant la Cour suprême avant que celle-ci se rende à ses arguments et valide le droit constitutionnel à l'avortement, dans son célèbre arrêt « Roe vs Wade » du 22 janvier 1973. La juriste d'Austin, ardente militante du droit inaliénable des femmes à disposer de leur corps, s'inquiétait de la montée des périls outre-Atlantique, sous les coups de boutoir des ultraconservateurs dans

la « Bible Belt » (ceinture religieuse dans le sud et le Midwest). « Roe a marqué ma vie, comme elle affecte celle de millions de femmes américaines », confiait-elle il y a six ans. « Désormais les femmes en Amérique ont le choix. Elles s'habituent à prendre leurs propres décisions, à s'affranchir de ce corset social qui les enserrait jusque-là. C'est ce que j'appelle en anglais un *game changer*. Je sais que mon action a eu un impact. Mon épithète dira : "avocate de Roe contre Wade" ! Même si c'est un peu le monde à l'envers lorsque toute votre existence est conditionnée par ce que vous avez accompli à 26 ans. »

L'avortement attise toujours une vive controverse, au gré des fermetures de cliniques imposées dans le sud par les opposants à l'IVG, mais « le passé nous enseigne que lorsque l'avortement est interdit par la loi, il y a toujours des avortements illégaux. Et si les lois locales l'interdisent, ou rendent l'accès quasiment impossible pour les femmes jeunes et pauvres en milieu rural, alors il y aura toujours des avortements illégaux et des auto-avortements ». Certaine que la Cour suprême ne reviendrait jamais en arrière, la septuagénaire concluait : « Sur le principe, l'avortement en Amérique ne

peut être condamné de jure. Ce droit sera toujours sujet à des attaques, mais tant qu'il y existera des personnes de bonne volonté pour le défendre, nous parviendrons, je l'espère sincèrement, à préserver le droit fondamental des femmes à décider du cours de leur vie. » Les sondages indiquaient récemment une majorité de bonne volonté en faveur de « Roe », contre 53 % en 2015. Mais c'était compter sans les pressions répétées du lobby évangélique sur les élus républicains du sud et du centre. Sarah Weddington s'est éteinte le 26 décembre 2021, à l'âge de 76 ans.

MAURIN PICARD, À NEW YORK

Réforme de l'IVG en Belgique : un comité académique discrètement à la tâche

Le comité d'experts, chargé d'évaluer la loi dépenalisant partiellement l'avortement en Belgique, a commencé ses travaux au début de l'année, à la demande des groupes politiques de la majorité à la Chambre. Objectif ? Dépoussiérer et objectiver les débats, qui s'étaient révélés plus que houleux à la Chambre en 2018 et 2019. Pour rappel, la proposition de loi du PS, soutenue et amendée par des députés libéraux, écologistes, Défi et PTB, prévoit de faire passer le délai légal pour avorter de douze à 18 semaines de grossesse, de diminuer le délai de réflexion imposé entre la demande d'avortement et l'acte de six jours à 48 heures, et de dépenaliser totalement l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Une proposition de loi qui n'a jamais pu être approuvée en plénière, ayant été renvoyée quatre fois au Conseil d'Etat par ses opposants. Elle a alors fait l'objet d'un accord lors de la formation du gouverne-

ment, le CD&V en ayant fait une question de participation au gouvernement. L'accord prévoit d'en poursuivre l'examen en commission, après une évaluation de la pratique de l'avortement et de la loi actuelle par un « comité scientifique multidisciplinaire indépendant », et jusqu'à ce que tous les partis de la majorité s'entendent. C'est aux groupes parlementaires de la majorité qu'est donc revenue l'initiative, dans un dossier très sensible où le coup de force peut être contre-productif. Initiative qu'ils ont déchargée auprès des sept universités du pays qui forment des médecins. Une manière « d'encourager la confiance entre partenaires de la majorité et éviter tout blocage, défendent d'autres. Après des contacts avec les conseils de recteurs, le groupe (dans lequel chacune des universités dispose d'un

représentant) a été constitué et les travaux ont commencé au début de cette année, dans la plus grande discrétion. Une volonté d'assurer un travail serein plutôt que se créer une nouvelle plateforme de débat. « Le processus est bien engagé », explique Sylvie Lausberg, directrice de la cellule Etude & Stratégie et membre du comité, dont la conclusion est attendue pour la fin de l'année. « Ce n'est pas la mise au frigo que l'on pensait. » Deux pilotes ont été désignés, l'ancien recteur de l'ULB et gynécologue Yvon Englert et l'obstétricienne et cheffe de clinique de l'UZ Gent Kristien Roelens. « L'objectif est de sortir de l'aspect strictement politique », explique Yvon Englert. « Nous ne sommes pas en charge de négocier un accord mais de documenter les questions sur la table, de fournir des éléments aussi structurés et objectifs que possible pour dépasser les éléments clivants et émotionnels. » FANNY DECLERCQ, AVEC BELGA

Elena Kagan



© DR.

Aux côtés de Breyer et Sotomayor, Elena Kagan fait partie de la minorité libérale à la Cour suprême. Agée de 62 ans, elle est désignée candidate par le président Obama en 2010. Kagan est la première femme à être nommée au poste d'avocate générale des Etats-Unis en 2009, lors de la présidence Obama.

Stephen G. Breyer



© DR.

Nommé par le président Clinton en 1994, Stephen Breyer est considéré comme un juge progressiste : votant pour maintenir l'IVG comme droit constitutionnel, pour le droit au mariage homosexuel. En janvier, il annonce sa décision de prendre sa retraite et sera remplacé fin juin par une autre juge progressiste nommée par Joe Biden, Ketanji Brown Jackson. M.B.N.

20010800

COLRUYTGROUP

E.R. : OKay S.A., Victor Demesmaekerstraat 167, B-1500 Halle, tel. : 02 361 67 74, TVA-BE-0464 994 145, RPM Bruxelles.

fresh smart deals

Saisissez-les du 4/5 au 17/5 inclus.

- 20% ou - 30%
sur 2 pièces ou à partir de 3 pièces
combinez & profitez

Lard petit déjeuner fumé
10 tranches
100 g
24,20 €/kg
2,42 €



Herta
tout l'assortiment

Pâte à minipizzas
8 pièces 265 g
9,02 €/kg
2,39 €



- 25%
à partir de 2 pièces

Balade
So Light
crème légère
25 cl
7 €/l
1,75 €



- 20% ou - 30%
sur 2 pièces ou à partir de 3 pièces
combinez & profitez

Vieux
6 tranches
180 g
19,72 €/kg
3,55 €



Postel
tout l'assortiment

Mi-vieux
6 tranches
180 g
19,17 €/kg
3,45 €



Scannez et découvrez plus d'infos et d'inspiration !



Valable du 4/5 au 17/5/2022 inclus avec XTRA.
Jusqu'à épuisement du stock. Il se peut que les prix soient encore plus bas en magasin. Conditions dans votre magasin.
OKay ou sur okay.be/fr/freshsmartdeals

